



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales</p> <p>1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service</p> <p>DGER/MAPAT/2014-354</p> <p>07/05/2014</p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/05/2014

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : formation en 2014 sur l'accompagnement de la mise en œuvre du brevet de technicien supérieur agricole option Gestion forestière (GF) rénové

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
 Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF
 Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)
 Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)
 Inspection de l'enseignement agricole

Résumé : note d'information pour les membres du jury sur l'organisation en 2014 d'une formation concernant le BTSA option Gestion financière (GF) rénové.

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif de permettre la préparation par les membres du jury de l'épreuve terminale professionnelle E7-2 de l'option Brevet de Technicien Supérieur Agricole Gestion forestière.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation les membres du jury du BTSA GF mobilisés pour la préparation de l'épreuve E7-2 sur les centres d'examen de Meymac, Mirecourt et Les Barres.

1.3. Programme

L'organisation de la session est gérée par l'ENFA et l'animation et le pilotage de la session sont assurés par le président de jury et la DRAAF/SRFD de Franche-Comté, organisatrice de l'examen BTSA GF.

1.4. Dates et lieux de formation

Trois sessions sont organisées dans les trois centres d'examen ci-dessous :

Session 1 dans les locaux du :

**LEGTA MEYMAC
19250 MEYMAC**

du lundi 26 mai 2014 (14h) au mercredi 28 mai 2014 (13h)

Session 2 dans les locaux du :

**LEGTPA DES VOSGES
Avenue de Lattre de Tassigny
88500 MIRECOURT**

du lundi 26 mai 2014 (14h) au mercredi 28 mai 2014 (13h)

Session 3 dans les locaux du :

**Site des Barres
LEGTA CHESNOY
45290 NOGENT SUR VERNISSON**

du lundi 26 mai 2014 (14h) au mercredi 28 mai 2014 (13h)

2. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENFA peut être joint par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante : enfa.sna@educagri.fr

2.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- les membres de jury et présidents adjoints concernés souhaitant s'inscrire doivent disposer d'un code « SAFO » qui est créé par le délégué régional à la formation continue (DRFC) au vu de la « Fiche de création ou de modification d'un agent dans l'outil SAFO » (Cf. **Annexe 1**) ;
- les membres de jury et présidents adjoints concernés doivent remplir la fiche d'inscription « papier » (Cf. **Annexe 2**), elle peut aussi être téléchargée sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> et la faire signer par leur supérieur hiérarchique (proviseur).
- cette fiche d'inscription est saisie par le responsable local de formation (RLF) de l'établissement via le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

Session 1 Meymac Code action session (safo) : **530586/1**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 mai 2014**

Session 2 Mirecourt Code action session (safo) : **530586/2**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 mai 2014**

Session 3 Les Barres Code action session (safo) : **530586/3**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 mai 2014**

- une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur leurs messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plan d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).
- les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

2.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (Cf. **Annexe 3**). Les personnels doivent remplir la fiche et la faire signer pour validation par leur fédération.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée au CNEAP ;

- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales ;
- pour les établissements relevant de l'UNMFREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales ;

Ce sont donc le CNEAP, les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA sur la messagerie : nadine.hirtzlin@educagri.fr

Session 1 Meymac Code action session (safo) : **530586/1**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 mai 2014**

Session 2 Mirecourt Code action session (safo) : **530586/2**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 mai 2014**

Session 3 Les Barres Code action session (safo) : **530586/3**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 mai 2014**

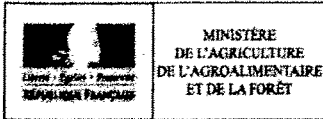
Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO, **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel «valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur leurs messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plan d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par l'ENFA.

L'adjointe au chef de la Mission
d'appui au pilotage et aux affaires
transversales

Véronique LE GUEN



Fiche de création ou de mise à jour d'un agent dans l'outil SAFO

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO ¹ :			
Nom :			
Nom de jeune fille :			
Prénom :			
Date de naissance :	Lieu de naissance :		Sexe <input type="radio"/> F <input type="radio"/> M
N° sécurité sociale :	Catégorie :	<input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C	Corps :
Adresse Personnelle :			
Mail :			

Région d'affectation actuelle :
Établissement d'affectation actuelle :
Établissement d'exercice actuel :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :
Région d'appartenance antérieure à celle actuelle :

Agent EPLEFPA		Agent MAAF hors EPLEFPA		Agent hors MAAF	
Titulaire *	<input type="radio"/>	Enseignement sup.	<input type="radio"/>	Éducation nationale	<input type="radio"/>
Contractuel d'Etat (ACEN)	<input type="radio"/>	Autres agents MAAF (service déconcentré, administration centrale...)	<input type="radio"/>	Privé	<input type="radio"/>
Contractuel régional (ACER)	<input type="radio"/>			Autres (conseil régional, préfecture, lycée maritime...)	<input type="radio"/>
Contractuel / budget d'établissement	<input type="radio"/>				
Autres	<input type="radio"/>				

* Indiquer la date de titularisation :

Renseignements complémentaires pour les agents MAAF (EPLEFPA et hors EPLEFPA)

Types de personnels	
Personnel de direction	<input type="radio"/>
Personnel d'enseignement	<input type="radio"/>
Personnel d'éducation et de surveillance	<input type="radio"/>
Personnel IATOSS - administratif	<input type="radio"/>
Personnel IATOSS - entretien et service	<input type="radio"/>
Personnel IATOSS - formation recherche	<input type="radio"/>

Statut handicapé (MDPH) : Oui Non

Temps de travail en CFA et/ou CFPPA en % :

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme le plus élevé ²		
Exemple	5	Licence

Discipline(s) enseignées ²					
Niveau(x) d'enseignement ²					

Exemple	Discipline(s) enseignées	13			
	Niveau(x) d'enseignement	1	4	5	

¹ En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

² Cf nomenclature jointe

Diplômes (1)

Niveau 1

- 1 Ingénieur agronome
- 2 DEA-DESS
- 3 DEA
- 16 Doctorat
- 17 Doctorat (étranger)
- 18 Autre diplôme niveau 1

Niveau 2

- 4 Maîtrise
- 5 Licence
- 6 MST
- 19 Autre diplôme niveau 2
- 28 Ingénieur agricole
- 29 Certificat de maîtrise
- 30 Certificat de licence
- 31 Diplôme étranger de niveau 2

Niveau 3

- 7 BTS
- 8 DUT
- 9 DEUG
- 10 DEUST
- 20 Autre diplôme niveau 3
- 32 BTSA
- 33 Diplôme étranger de niveau 3

Niveau 4

- 11 BAC
- 12 BTA
- 21 Autre diplôme niveau 4
- 34 Bac technique
- 35 Bac pro
- 36 Diplôme étranger niveau 4
- 37 BP

Niveau 5

- 13 BEP
- 22 Autre diplôme niveau 5
- 38 BEPA
- 39 BPA
- 40 Diplôme étranger de niveau 5

Niveau 6

- 14 CAP
- 15 Certificat d'étude
- 25 Autre diplôme de niveau 6
- 41 CAPA
- 42 Diplôme étranger de niveau 6

Autres

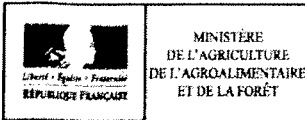
- 26 Autre diplôme niveau inconnu 14
- 27 Autre diplôme inconnu (étranger)

Discipline enseignée (2)

- 1 Agroalimentaire
- 2 Agroéquipements
- 3 Agronomie
- 4 Aménagement de l'espace
- 5 Biologie animale/zootecnie
- 6 Biochimie
- 7 Biotechnologies
- 8 Bureautique
- 9 Biologie végétale/phytotechnie
- 10 Comptabilité
- 11 Documentation
- 12 Écologie
- 13 Économie
- 14 Économie sociale
- 15 EPS
- 16 ESC
- 17 Français
- 18 Gestion
- 19 Histoire géographie
- 20 Informatique
- 21 Langues
- 22 Mathématiques et statistiques
- 23 Philosophie
- 24 Productions aquacoles
- 25 Productions forestières
- 26 Productions horticoles
- 27 Sciences biologiques
- 28 Sciences physiques
- 29 Techniques d'expression. et de communication
- 30 Techniques commerciales
- 31 Viticulture œnologie

Niveau d'enseignement (3)

- 1 BTSA
- 2 Prépa grandes écoles
- 3 CS niveau 3
- 4 Bac
- 5 Bac technologique
- 6 BTA
- 7 Bac professionnel
- 8 CS niveau 4
- 9 BEP
- 10 BP
- 11 BEPA
- 12 CS niveau 5
- 14 4ème 3ème techno
- 15 4ème 3ème prépa



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Demande d'inscription à une action de formation des personnels -
Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C
Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	Tel :
Courriel institutionnel :	
Agent d'EPL <input type="radio"/>	Autre agent MAAF <input type="radio"/>
Code agent SAFO ②:	Code agent EPICEA ②:
	Agent hors MAAF <input type="radio"/>

Code Action :	<input type="radio"/> Action SAFO		
	<input type="radio"/> Action EPICEA		
Titre de l'action :			
Structure organisatrice de l'action :			
n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

- T1 Adaptation immédiate au poste de travail
 T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
 T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)
- FS Formation statutaire
 PEC Préparation aux concours
 VAE Validation des acquis d'expérience
- BC Bilan de compétence
 PP Période de professionnalisation

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : Oui Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF ③

Fait à	Le	Signature de l'agent
<i>Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.</i>		

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	Visa du RLF ③	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/>	Nom :	Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motif :	Courriel :	Motif :
Nom, Signature et cachet	Téléphone :	Nom, Signature et cachet
	Signature	

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO ou EPICEA). Si vous ne le connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

Établissements PRIVÉS

Formation BTSA GF
Fiche d'inscription

<p><u>NOM</u> :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)</p> <p>Catégorie :</p> <p>Grade :</p> <p>Mèl Professionnel (obligatoire):</p>	<p>Établissement : <i>Adresse (postale exacte) :</i></p> <p>Fax :</p> <p>Mèl Établissement (obligatoire) :</p> <p>Fédération :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p>
---	---

<p>Vous êtes :</p> <p>Directeur adjoint <input type="checkbox"/></p> <p>Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/></p> <p>Enseignant <input type="checkbox"/></p> <p>Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Motivations de la demande :</p> <p>Développement personnel <input type="checkbox"/></p> <p>Compétences professionnelles <input type="checkbox"/></p> <p>Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/></p> <p>Nouveaux programmes <input type="checkbox"/></p>	<p>Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Intitulé : BTSA option GF rénové en FOAD</p> <p><input type="checkbox"/> MEYMAC Code de l'action (N°SAFO) : 530586/1 Date : 26 mai au 28 mai 2014</p> <p><input type="checkbox"/> MIRECOURT Code de l'action (N°SAFO) : 530586/2 Date : 26 mai au 28 mai 2014</p> <p><input type="checkbox"/> LES BARRES Code de l'action (N°SAFO) : 530586/3 Date : 26 mai au 28 mai 2014</p>
---	--

Avis du Directeur de l'établissement	Visa de la fédération
<p>Favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Défavorable <input type="checkbox"/></p> <p>Motif du refus :</p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet :</p>	<p>Visa du CNEAP Visa des fédérations régionales (UNREP, MFR, IREO) (envoi groupé)</p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet :</p>